



Année universitaire 2017-2018

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille

recrute
un maître assistant associé à mi-temps.

Champ disciplinaire :
Sciences et techniques de l'architecture
STA

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de : Marseille

Adresse : 184 avenue de Luminy – Case 924 – 13288 MARSEILLE Cedex 9

Profil de poste

Disciplines : Construction, ingénierie, maîtrise des ambiances

Charges pédagogiques :

L'enseignant(e) recruté(e) assurera en 1^{er} cycle des cours et/ou TD de mécanique et technologie des structures et technologie des enveloppes:

- 1^{er} année – S2-CE1 « Mécanique des structures », 40 h de TD en groupe de 20 étudiants. Dans la poursuite des TD de statique, l'objectif est de donner aux étudiants les outils théoriques et pratiques permettant d'analyser le fonctionnement de structures simples et d'en pré-dimensionner les composants.
- 1^{er} année – S2-CE2 « Technologie des structures », 10 h de cours magistraux devant l'ensemble de la promotion et 20 h de TD en groupe de 20 étudiants. L'objectif est d'apprendre aux étudiants à définir un parti constructif compatible avec un parti architectural.
- 2nd année – S4-CE Analyse Constructive et Architecturale, 6 heures de cours magistraux devant l'ensemble de la promotion et 72 h de TD en groupe de 35 étudiants. L'objectif de l'enseignement est de mettre en relation les connaissances acquises en cours de construction avec les enjeux du projet architectural à travers l'analyse détaillée des ouvrages et équipements d'un édifice remarquable existant.

Obligations de service :

Le poste correspond à un service d'enseignement de 160 heures de travaux dirigés pour l'année, non comprises les autres obligations de service. En effet, est obligatoire la participation aux jurys, aux réunions pédagogiques, à l'encadrement de rapports d'études de 3^{ème} année et de HMONP (100 architectes). Une participation aux instances et aux projets de l'établissement ainsi que le suivi d'une ou plusieurs conventions Erasmus est également demandée.

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'ENSA-Marseille accueille 1100 étudiants chaque année, dont 959 en formation initiale (1^{er} et 2^e cycles) et 13% d'étudiants étrangers (toutes formations confondues) pour l'année 2014-2015.

Elle est la seule école d'architecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la région Corse d'où sont issus une grande majorité d'étudiants. Outre la formation initiale organisée en 4 départements pour le 2^{ème} cycle, l'ENSA-Marseille, s'appuyant sur un département de la recherche doctorale en architecture (DREAM), est l'une des 12 écoles à avoir mis en place une formation doctorale dont le développement constitue une priorité. Avec l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-Marseille Université et l'École Nationale Supérieure du Paysage, elle construit l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires.

L'école propose également un double cursus architectes/ingénieurs - ingénieurs/architectes avec Polytech'Marseille d'Aix Marseille Université.

Elle est l'une des 5 écoles délivrant le diplôme d'architecte en formation continue avec un recrutement bisannuel.

Elle délivre également un DPEA « construction parasismique » et est associée depuis la rentrée 2014-2015 au mastère spécialisé BIM de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

L'école de Marseille accueille **trois unités de recherche habilitées** :

L'unité de recherche **PROJECT(s)** aborde la question du projet dans les disciplines de l'architecture, du paysage, de l'urbanisme, du design et de l'ingénierie. Elle a vocation à étudier les savoirs en actes dans le projet : les savoirs convoqués et utilisés dans la conception ; les savoirs transformés et produits par la conception.

INAMA (investigation sur l'histoire et l'actualité des mutations architecturales) : architecture et formes urbaines, inventaire et conservation des patrimoines, construction des territoires, doctrines « méditerranéistes », histoire de l'urbanisme.

MAP-GAMSAU : équipe marseillaise de l'UMR-MAP (modèles et simulations pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage).

Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :

Le programme de l'école a retenu quatre groupes de disciplines dont « construction et environnement » qui réunit tout au long du cursus les savoirs et pratiques liés à la compréhension technique de l'objet architectural et urbain.

Spécificité de l'ENSA Marseille : un enseignement d'analyse architecturale et constructive avec les enseignants TPCAU est mis en place en S4 et des croisements de disciplines s'organisent avec les studios de projet en 1^{er} et 2^e cycles. Les autres enseignements portent essentiellement sur les domaines de la construction, de l'ingénierie, de la géométrie, des ambiances, de la réhabilitation, de l'informatique.

Le champ « STA » comporte 11,5 enseignants dont deux professeurs, sept maîtres assistants titulaires et deux associés.

Liaisons fonctionnelles : Ensemble de la communauté enseignante, chercheurs et personnel administratif

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions : localisation à Marseille, sur le site de Luminy ; respect impératif de l'emploi du temps.

Titres, diplômes et compétences requis (fournir les justificatifs) :

- être titulaire du diplôme d'architecte ou d'ingénieur ou équivalent, diplômes universitaires souhaités,
- Le/La candidat(e) doit pouvoir faire état d'une expérience professionnelle, hors enseignement, qui le/la place à l'interface des enjeux constructifs et architecturaux. Il/Elle doit être en mesure de construire un discours théorique sur la place de la dimension constructive dans la pratique du projet architectural,
- Une capacité à travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires et à animer des synergies sera également un critère important d'appréciation,
- Avoir obligatoirement un emploi principal.

Nature et durée des contrats :

- Contrat d'agent contractuel du ministère de la Culture
- Ce contrat est limité à un an (1er septembre 2017 au 31 août 2018)
- Base de la rémunération brute mensuelle : 1098 €

Dossier de candidature :

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- Lettre de motivation.
- Une note pédagogique relative à la spécificité de l'enseignement de construction en école d'architecture (2 pages maximum).
- CV faisant ressortir ses expériences professionnelles d'architecte ou d'ingénieur, ses références (diplômes, publications, enseignement, recherche), ses réalisations et sa situation professionnelle actuelle.
- Copie des diplômes et attestation d'activité principale.

Les dossiers de candidature complets doivent être transmis par voie électronique à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille : 184 avenue de LUMINY – case 924 – 13288 Marseille cedex 09, **avant le vendredi 9 juin 2017 à 12 heures** à sophie.dauzet@marseille.archi.fr ou direction@marseille.archi.fr

Le dossier portera la mention « **recrutement d'un maître assistant associé dans le champ STA** ».

Après examen des dossiers par le jury, les candidats dont les dossiers seront présélectionnés seront auditionnés à l'école le **vendredi 16 juin 2017 à partir de 9 heures.**

La rentrée universitaire a lieu le lundi 4 septembre 2017.

La pré-rentrée des enseignants a lieu le mardi 31 août 2017.

Qui contacter ? :

Marine Bagneris, maître-associé dans le champ STA, responsable du champ pour la licence
marine.bagneris@marseille.archi.fr

Corinne Guez, directrice des études : corinne.guez@marseille.archi.fr